



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 2001

**Contrôles et vérifications périodiques. Lot n° 4 - Avenant au
marché VERITAS.**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 mai 2001

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Joël RENOUX, M.
Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Danièle GANDILLON, M.
Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme
Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Rémy LANDAIS, Mme
Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard ZABATTA, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE,
Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme
Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle
LE FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Luc DELAGARDE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Andrée CHAREYRE donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Gérard ZABATTA.
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Christabelle CHOLLET

DELIBERATION D2011652001

CONSEIL MUNICIPAL DU 9 mai 2001

Bâtiments

**Contrôles et vérifications périodiques. Lot n° 4 - Avenant au
marché VERITAS.**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des obligations en matière de sécurité incendie et des personnes, je vous rappelle la nécessité d'effectuer des contrôles et vérifications périodiques au niveau des bâtiments.

Pour ce faire, un appel d'offres avait été lancé auprès de bureaux de contrôles agréés.

Le lot n° 4, installations de chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air, production de vapeur et d'eau chaude sanitaire, de gaz et hydrocarbures liquéfiés, appareils de cuisson, a été attribué au bureau Véritas.

Toutefois, compte-tenu des missions à confier à ce bureau, il est nécessaire que les prix unitaires du bordereau soient détaillés en répartissant les contrôles et vérifications entre ceux liés uniquement aux installations gaz et ceux liés aux autres installations, ceci permettant des commandes par éléments, sans pour autant changer les prix du marché, (comme cela est déjà le cas pour le lot n° 3 électricité, moyens de secours, désenfumage).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'avenant n° 1 à intervenir au marché de contrôle et vérifications périodiques, lot n° 4, signé avec le bureau VERITAS.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)